

Les honorables membres de l'opposition prétendent que le seul point recommandable de notre politique réside dans les avantages matériels qui en découleront. Ce n'est pas le but de notre politique mais c'en sera peut-être le résultat, si elle est mise à exécution d'une manière sensée et pratique.

Dois-je comprendre que nos adversaires ne veulent pas que le Canada construise ses chantiers, creuse ses cales de radoub, exploite ses mines, construise ses navires, donne de l'emploi à ses marins et à ses pêcheurs? Dois-je comprendre, comme le déclarait l'honorable député de Vancouver (M. Cowan) que nous voulons retourner à l'ancien régime de colonie de la couronne, et que chaque fois que nous serons dans l'embarras, nous devons implorer la mère patrie pour qu'elle vienne à notre aide?

Je prétends que la politique ministérielle sur cette question grandit la renommée du Canada, et permettra à notre intelligente population de faire des progrès plus rapides dans la voie du développement national, de l'esprit national, de la défense nationale. Dans cinquante ans on s'étonnera qu'il se soit trouvé un parti assez peu prévoyant pour oser exprimer des doutes sur la nécessité d'une force navale au Canada.

M. F. L. SCHAFFNER (Souris): Monsieur l'Orateur en me levant pour prendre la parole, je tiens à déclarer modestement que je n'espère pas apporter de nouveaux éléments de discussion dans le débat. Depuis que j'occupe un siège dans cette Chambre, j'ai constaté que tous ceux qui se disposent à prendre la parole sur un sujet quelconque commencent par déclarer que la question qu'ils vont traiter est la plus importante dont le Parlement ait eu à s'occuper, depuis la Confédération, et c'est exactement ce que je suis moi-même obligé de faire aujourd'hui. Quand je songe aux énormes conséquences que peut avoir la proposition que nous discutons en ce moment, je suis bien forcé d'avouer que c'est certainement une des questions les plus importantes qui se soient présentées depuis la Confédération.

L'honorable député de Nanaimo (M. Ralph Smith) est certainement un orateur puissant, mais si on élague de son discours, les passages qu'il a cru devoir consacrer à l'honorable député de Vancouver (M. Cowan), à l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), à l'honorable chef de l'opposition (M. Borden) et à quelques autres députés de la gauche, il n'en reste pas grand'chose.

Le discours prononcé, hier soir, par l'honorable représentant de Vancouver a mis dans un état de perplexité considérable l'esprit de l'honorable député (M. Ralph Smith) qui vient de reprendre son siège, puisqu'il a consacré à cette harangue une grande partie du temps qu'a duré son dis-

ours. Après avoir disposé du discours de l'honorable député de Vancouver, l'honorable député a consacré quelques minutes à répondre aux arguments de mon honorable ami le représentant de Jacques-Cartier (M. Monk).

Je ne suis pas prêt à consacrer beaucoup de temps à répondre au discours que nous venons d'entendre, non pas que je ne considère celui-ci comme important. Mais je veux surtout répondre à certaines questions que vient de traiter mon honorable ami. Ce qui fait l'objet principal de ce débat, c'est l'interprétation que chacun des membres de cette Chambre entretient de cette question; il s'agit de savoir si le projet de loi que le Gouvernement a soumis à notre étude tend à consolider l'empire, ou s'il n'a pas plutôt pour but la désintégration de cet empire. J'estime, et j'espère pouvoir prouver que c'est ce dernier aléa qui se produirait. Nous avons, certes, le droit d'étudier l'attitude prise par le très honorable leader du Gouvernement (sir W. Laurier), au cours de nombreuses années où il a fait partie, d'une façon si proéminente à la Chambre des communes, pour nous demander où la politique qu'il a prônée, si on l'appliquait à toutes ces conclusions logiques, mènerait le Canada. Hier soir, l'honorable représentant de Nanaimo faisait allusion au très honorable leader de cette Chambre, disait qu'il n'y avait personne au Canada assez puissant pour aliéner le sentiment du peuple canadien à l'endroit de l'Angleterre. Grâce à Dieu, monsieur l'Orateur, en dépit du fait que si les paroles et les actions de celui qui dirige cette Chambre avaient été écoutées et observées, tout en nous menant à la séparation d'avec l'empire, le fait ne s'est pas réalisé. Nous devons donc nous réjouir, aujourd'hui, qu'en dépit de la grande influence dont jouissait l'honorable premier ministre dans ce pays, ce prestige n'a pas été et ne sera jamais assez considérable pour engager le Canada à se séparer de l'empire.

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler longuement des observations faites par mon honorable ami de Nanaimo. Le Gouvernement a fait connaître sa politique à propos de la marine. Une chose est certaine, c'est que tout ou presque tout le monde reconnaît que la position actuelle du Canada est intolérable. Réalisant ce fait, nous, les mandataires du peuple, sommes ici pour essayer d'inaugurer une politique avantageuse, pratiquement, et à notre pays et à la Grande-Bretagne. L'unanimité de sentiments que je viens d'exprimer comme étant le résultat inévitable du développement du Canada et de l'agitation qui s'est développée au cours des deux dernières années, existe réellement. On a tellement parlé de cette question du haut des chaires, du haut des tréteaux politiques, dans la presse, dans les conversations par-